PROGRAMME

FORMATION

Manager de proximité

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce parcours a été créé en collaboration avec WiP

Adaptation et développement des compétences - Art. L6313-1 CT
Formation mixte : en visio-présentielle et en autonomie e-learning.
Formatrices référentes : Jihane Al Khaznawi et Nathalie Rolle-Lori
Coordinateur administratif et pédagogique : Joffrey Alfonso

V1-21062021

Formation
Manager de proximité

Une formation complète pour un management qui fait grandir vos collaborateurs et la performance d'équipe

Dans un contexte en transformation, le manager de proximité est capable de détecter les bons leviers pour motiver chacun individuellement et collectivement.
Il sait repérer et combiner les talents des uns et des autres pour créer de la complémentarité au sein de son équipe.
Ce parcours permet au Manager de développer de nouvelles compétences comportementales, ainsi qu'une posture "Coach" utile pour le management d'équipe. Il s'appropriera des outils concrets pour conduire son équipe efficacement vers une meilleure performance collective et individuelle.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Fixer des objectifs motivants et engageants
- Développer un leadership authentique et naturel
- Adopter la posture et la communication du "Manager-Coach"
- Engager votre équipe, collectivement et individuellement
- Suivre, sans sur-contrôler, et évaluer les performances

1. **Fixer des objectifs motivants et engageants**
   Développer un management orienté résultat qui favorise l'autonomie et la responsabilisation des collaborateurs

2. **Développer un leadership authentique et naturel**
   (Re)découvrir et (ré)affirmer son propre style de management

3. **Adopter la posture et la communication du "Manager-Coach"**
   Affûter son sixième sens de manager pour ajuster au mieux sa communication en fonction des membres de son équipe

4. **Engager son équipe, collectivement et individuellement**
   Activer les bons leviers pour favoriser une motivation naturelle et durable

5. **Suivre, sans sur-contrôler, et évaluer les performances**
   Instaurer une relation de confiance pour un suivi qui accompagne et anticipe les risques de démotivation

Nérée coaching

Programme de formation

Durée : 28h00

Dates : à programmer

Individuel : 2500€ HT
Inter : 1850€ HT
Intra: 7500€ HT

FORMATION
Manager de proximité

Objectifs en termes d'aptitudes ou compétences

- Fixer des objectifs motivants et engageants
- Développer un leadership authentique et naturel
- Adopter la posture et la communication du "Manager-Coach"
- Engager son équipe, collectivement et individuellement
- Suivre, sans sur-contrôler, et évaluer les performances

Organisation

Cette formation de 28h00 se déroule en mix learning sur notre plateforme d'e-learning. Vos identifiants vous seront transmis avant le jour du démarrage de votre formation.

Contenus et modalités de la formation

INTRODUCTION

Visio 1h30 + Travail en autonomie ≃ 3h00 ≃ 4h30

PARTIE 1

Fixer des objectifs motivants et engageants

- Anticiper les enjeux d'un projet
- Fixer des objectifs SMART++

Visio 1h30 + Travail en autonomie ≃ 2h00 ≃ 3h30

PARTIE 2

Développer un leadership authentique et naturel

- Connaître ses compétences intrinsèques (talents moteurs, valeurs, besoins...)
- Développer son estime de soi

Visio 1h00 + Travail en autonomie ≃ 1h30 ≃ 2h30

PARTIE 3

Adopter la posture et la communication du "Manager-Coach"

- Appliquer les principes d'une communication empathique (la synchronisation, les silences, le questionnement, la reformulation)
- Communiquer de manière assertive

Visio 0h30 + Travail en autonomie ≃ 1h30 ≃ 2h00

PARTIE 4

Engager son équipe, collectivement et individuellement

- Gérer la dynamique de groupe et éviter les conflits potentiels
- Fédérer son équipe autour d'un projet commun
- Développer la motivation individuelle et l'engagement de chacun
- Stimuler l'envie d'agir

Visio 3h00 + Travail en autonomie ≃ 5h00 ≃ 8h00

PARTIE 5

Suivre, sans sur-contrôler, et évaluer les performances

- Réagir face aux blocages et aux échecs
- Reconnaître les efforts et les réussites
- Transformer son stress et celui de son équipe

Visio 1h30 + Travail en autonomie ≃ 2h30 ≃ 4h00

BILAN DE FIN DE FORMATION

Visio 1h30 + Travail en autonomie ≃ 2h00 ≃ 3h30

Inter: les bénéficiaires de la formation font partie d'entreprises différentes (groupes de 6 participants). Le tarif s'entend par bénéficiaire.
Intra : les bénéficiaires de la formation font tous partie de la même entreprise. Cette formule est accessible à partir de 3 bénéficiaires et limitée à 6 par groupe. Le tarif s'entend pour l'ensemble du groupe.
Visio : face à face pédagogique entre un apprenant et son formateur via une visioconférence.
Travail en connexion : correspond au temps estimatif passé sur la plateforme Seira - lecture, visionnage vidéo, téléchargements documents, transmissions documents.
Travail hors connexion : correspond au temps estimatif passé à travailler en dehors de la connexion sur la plateforme Seira.

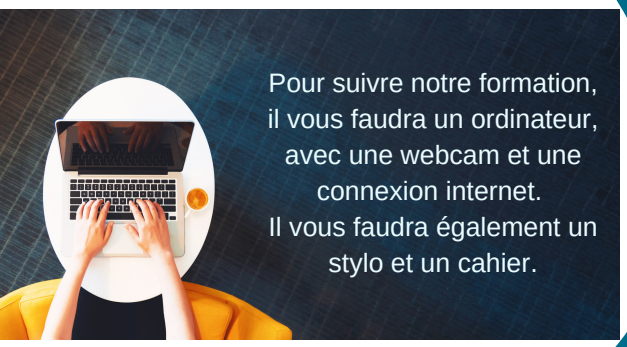

FORMATION
Manager de proximité

A quels profils s'adresse cette formation ?

Manager en poste ou en devenir, responsable d'une équipe

Prérequis - techniques et outils utilisés - support de cours :

- Aucun prérequis
- Exposés théoriques, mises en situation, études de cas et partage d'expériences.
- Selon les modules étudiés, une/des vidéo(s) et support(s) de cours en téléchargement, quiz et/ou des rendus écrits

Suivi de la satisfaction de notre prestation :

Nous mettons au cœur de nos actions la satisfaction de nos bénéficiaires. Pour cela, nous leur demandons de répondre à deux questionnaires, pour qu'ils puissent s'exprimer sur le déroulement de la formation : un après la première session en visio et un après la fin de la formation.

Organisation des sessions en visio :

Les outils peuvent être adaptés selon les préférences du bénéficiaire (zoom par exemple)

Travail en autonomie :

A la fin de chaque session en visio le(a) formateur(trice) indiquera au(x) bénéficiaire(s) les modules à étudier sur la plateforme en autonomie. La durée estimative de chaque module est indiquée dans le détail du programme et sur la plateforme Seira-Ldx. Ce travail consiste à apprendre l'utilisation de la plateforme en question ainsi que la création de formations.

Suivi pédagogique et évaluation :

L'évaluation est essentielle pour mesurer l'atteinte des objectifs opérationnels attendus de cette formation. et se fera tout au long du parcours avec le formateur selon la grille d'évaluation en téléchargement sur notre site. Les sessions en visio avec le(a) formateur(trice), seront l'occasion de revenir sur des notions qui soulèveraient des interrogations. Elles permettront également la transmission du savoir-faire pour appliquer une certaine "agilité" en tant que manager.

Assiduité :

L'apprenant s'engage à suivre les heures de visios avec le(a) formateur(trice) ainsi qu'à fournir le travail demandé en autonomie. L'avancement sur la plateforme d'e-learning sera visible du formateur et du responsable pédagogique. Ce dernier pourrait prendre contact avec l'apprenant si l'avancement en autonomie n'était pas régulier afin de comprendre les éventuelles difficultés. A l'issue de la formation, une feuille d'émargement devra être signée par l'apprenant et le centre de formation. L'organisme transmettra une attestation de suivi de formation.

Aide dans la prise en main de la plateforme d'e-learning :

Notre plateforme a été étudiée pour une utilisation facile et simple. Si l'apprenant rencontrait des difficultés dans son utilisation, ce dernier pourrait contacter son(sa) formateur(trice) et/ou le responsable de la formation par e-mail, par téléphone, par chat interne et par sms. Nous nous engageons à apporter une réponse et une solution au plus vite.
Cette plateforme a été développée par la société SEIRA. Retrouvez plus d'information sur leur site internet www.seira-formation.fr rubrique "contact".

*l'apprenant pourra contacter son superviseur par téléphone, du lundi ou vendredi, hors jours fériés de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 dans la limite du nombre d'heure prévu dans sa supervision (voir programme)

WiP x Nérée coaching

FORMATION
Manager de proximité

VOUS ÊTES AU COEUR DE VOTRE FORMATION ET DE NOTRE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Notre centre de formation est certifié Qualiopi !

Nous répondons aux critères qualités exigés par la réforme de la formation professionnelle continue.

Des sessions organisées toute l'année.

Renseignez-vous sur notre site pour connaître les prochaines sessions (rubrique "Formation")

Vos formatrices principales

Nathalie ROLLE-LORI et/ou Jihane AL KHAZNAWI
D'autres formateurs(trices) pourront intervenir. Leurs CV vous seront transmis avant la formation.

Seira e-learning plateform

Une plateforme d'e-learning performante

Notre plateforme est simple d'utilisation. Vous pourrez télécharger vos supports, visionner nos vidéos, répondre à des quiz et transmettre vos écrits.

WiP x Nérée coaching

FORMATION

Manager de proximité

FAITES GRANDIR VOTRE MANAGEMENT ET VOTRE ÉQUIPE.

CONTACTEZ-NOUS !

Nous compléterons ensemble un document intitulé "Diagnostic de positionnement avant l'entrée en formation", afin de nous assurer que cette formation est bien faite pour vous, voir ensemble les axes de personnalisation et enfin vérifier que vous pourrez la suivre dans les meilleures conditions.

Dans l'hypothèse où vous seriez en situation de handicap, vous vous interrogez peut-être sur la possibilité de suivre nos formations. Contactez-nous ! Nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées.

Pour en savoir plus sur la satisfaction de nos clients, le plus simple est encore de leur poser la question ! Sur simple demande, nous vous mettrons en contact avec un ou plusieurs de nos apprenants.

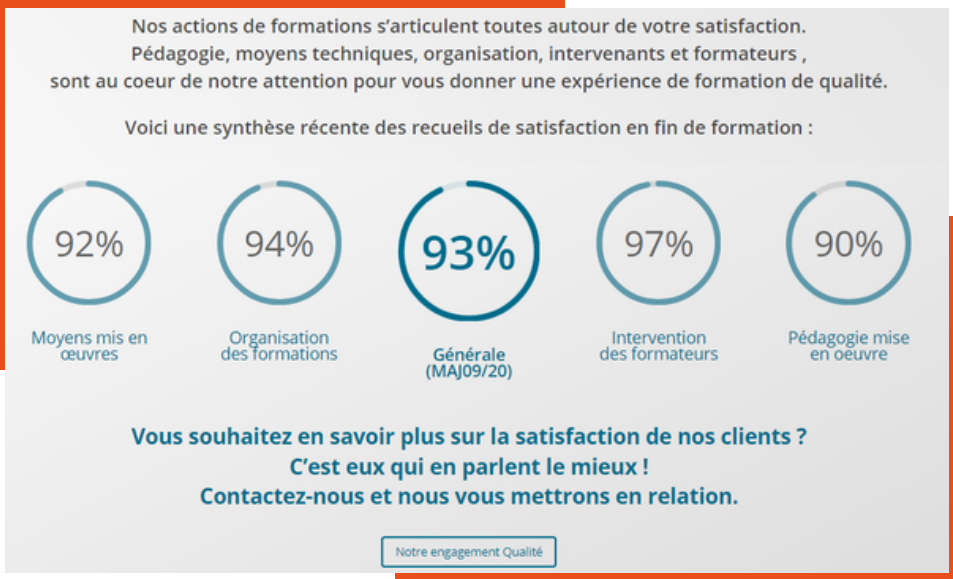

www.neree-coaching.fr

contact@neree-coaching.fr - Tel: 04.28.70.60.95

Siege Social – 487, route de Racin – 38340 Voreppe
SAS AJNC - Nérée-coaching au capital de 18 900€ - Siret : 838 945 582 00016
RCS Grenoble – NAF : 8559B
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 84 38 06870 38 effectuée auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.
" Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat "
(article L.6352-12 du code du travail)